A Monsieur le Président de la République
Palais de l’Elysée

OBJET : Le Grand Débat National

Monsieur le Président de la République, c’est en médiateurs de terrain dont la fonction s’attache à accompagner les Enfants et les Jeunes dans leur parcours de réussite, en respect de leurs rythmes de vie globale, que je vous demande de recevoir :

**Nos remarques, suggestions et questionnements**

Chez nous, ceux qui travaillent financent les pensions des retraités. Chez nous, un grand nombre de citoyens paie un impôt sur le revenu, parfois lourd, qui réduit les inégalités.
Chez nous, sont accessibles à tous indépendamment de la situation et de la fortune. Les aléas de la vie, comme le chômage, peuvent être surmontés, grâce à l’effort partagé par tous

* **l’éducation**, est une réalité qui fait grand défaut dans notre société et dont doivent être munis, protégés et formés nos jeunes concitoyens. La connaissance de nos valeurs républicaines est très imparfaite si l’on constate les relations de terrain, les langages utilisés, la moindre application des règles de la langue, les déviations aux règles de respect. Sans doute, les enfants ciblés devraient d’abord être conduits par leurs familles !
Parler de réussite est un challenge qui remonte à bien des années et des textes législatifs, des relais de toutes sortes, mais pour quels résultats positifs et significatifs pour notre société de progrès ?
Les qualificatifs ne font pas confiance !
Que dire des accompagnements spécialisés ? Le retrait de la formation des enseignants, la déshérence réelle des réseaux d’aide marquent un recul préjudiciable pour la qualité des apprentissages, comme l’égalité de traitement des enfants entre la ruralité, la ville moyenne et les plus grandes cités.
* **la santé**, connaît un autre recul de la prévention ; les services et compétences des médecins scolaires se reportent sur les infirmiers ; les examens sautent des âges pour ne plus voir que quelques classes d’âges. Recul préjudiciable et besoin de mieux connaître les règles d’hygiène, d’aération-ventilation des salles et donc des élèves et enseignants ! Comment veiller à ceux qui sont le plus en demande globalement et complémentairement en temps scolaire ?
* **la sécurité**, à laquelle il faut ajouter la sûreté et l’accessibilité est nécessaire mais doit aussi procéder de l’éducation pas simplement sanctuarisée à l’intérieur de l’école, des lieux d’accès aux autres enseignements. Les textes successifs pour accompagner les enfants et personnes en situation de handicap ne sont toujours pas appliqués. Les transports, les accès aux bâtiments, les circulations dans les lieux d’instruction et du périscolaire sont en très grande partie hors normes. La Loi n° 75-534 du 30 juin 1975, celle [2005-102 du 11 février 2005](http://dcalin.fr/textoff/loi_2005_handicap.html) et la modification du Code de l’éducation, les velléités qui suivirent ne mettent pas en œuvre l’école inclusive ? Où s’applique alors « la confiance » ?
Il nous faut parler vrai et appliquer les principes de notre République et en premier lieu l’Egalité, valeur qui implique la Fraternité ouvrant sur la Liberté de chacun au sein de la société.
* **la justice** est le fondement du respect de l’égalité et de l’équité pour tous. Comment accepter, y compris au sein de l’Ecole publique des propos discriminants ? Le Dden doit rectifier ces non valeurs et promouvoir le sens des Droits inclus dans notre esprit depuis 1789, les Femmes et Hommes des Lumières, les exemples d’Olympe de Gouges, Mme de Staël, de Victor Hugo, de Zola, de Charlotte Delbo, de Jean Zay (Dden), de Simone Veil et de tant d’autres qui font pencher le fléau du bon côté de la balance !

Monsieur le Président de la République, votre lettre ouvre ainsi sur des besoins fondamentaux, essentiels pour que vive une société libre et qui ne renie pas ses combats qui maintiennent la qualité de vivre ensemble, des devoirs à tous les niveaux !

4 - Enfin, il est évident que la période que notre pays traverse montre qu’il nous faut redonner plus de force à

1. la démocratie : vivre en réelle démocratie et sens du devoir est une exigence à inculquer et qui doit « repasser » par une prise essentielle de conscience de tous les professeurs des écoles, du public, du privé, des animateurs et décideurs à tous les niveaux. Vivre libre c’est être responsable ! Apprendre par l’exemple et comme Dden, certains ont compris ce que l’on peut apporter, partager et se sont tournés vers le rôle bénévole de Réservistes citoyens.
2. et la citoyenneté. Être citoyen, c’est contribuer à décider de l’avenir du pays par l’élection de représentants à l’échelon local, national ou européen. Ce système de représentation est le socle de notre République, mais il doit être amélioré car beaucoup ne se sentent pas représentés à l’issue des élections.
3. Le réserviste et le Dden dans sa fonction officielle de médiateur se rendent compte des écarts qui existent au sortir de la scolarité obligatoire. Qu’est-ce qu’être « majeur », quelle compréhension de cet état qui peut pour quelques-uns s’exprimer par « on peut faire ce que l’on veut »..C’est effectivement pouvoir conduire (pas forcément se conduire), mais qu’en est-il de la conscience d’un pouvoir rencontré qui induit forcément les devoirs de responsabilité.. La citoyenneté est un engagement et sans doute par la connaissance des institutions qui fixent les limites et l’acceptation de la représentativité !
4. Proposition : aller plus loin et plus tôt dans l
5. **La question de la laïcité** est toujours en France sujet d’importants débats. La laïcité est la valeur primordiale pour que puissent vivre ensemble, en bonne intelligence et harmonie, des convictions différentes, religieuses ou philosophiques. Elle est synonyme de liberté parce qu’elle permet à chacun de vivre selon ses choix.

Stop Monsieur le Président à toute envie de remise en cause, de refonte, d’ajout de quelque qualificatif que ce soit. Pas de médiation possible : la loi du 09 décembre 1905 est le fruit de décennies de batailles, de siècles de mûrissement pour faire de la France et bien au-delà, la référence au Vivre ensemble dans l’acceptation et l’application des Droits de l ! Ce qui manque c’est le point 1 de l’éducation et il n’a pas suffi d’afficher la Charte de la Laïcité pour qu’elle s’applique. En changer un article c’est dénaturer l’ensemble et serait contraire à ce qui se débat, veut se mettre durablement dans la compréhension et l’acceptation  collective: l’égalité Femme-Homme, la liberté de conscience, la liberté de choisir et ne pouvoir pas croire, ce qui n’argumente pas sur le droit de penser et d’évoluer, sans pression religieuse, philosophique ou idéologique.

Monsieur le Président de la République vous êtes constitutionnellement le garant de nos institution en toute laïcité !

Comment renforcer les principes de la laïcité française, dans le rapport entre l’Etat et les religions de notre pays ? Comment garantir le respect par tous de la compréhension réciproque et des valeurs intangibles de la République ?
Aussi, plantez des Arbres de la Laïcité, de la Liberté, de la Citoyenneté partout, partout, ce qui servira aussi au discours sur l’Environnement et la sauvegarde de la Planète.

Je vous remercie et vous assure de la vigilance et du dévouement des DDEN de Seine et Marne pour la plus grande réussite des enfants et des jeunes qui sont notre présent et notre avenir.

Le Président départemental et de l’UD DDEN77
Commandeur dans l’Ordre des Palmes académiques